



6 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL AUX DONNS SUITE AUX INTEMPERIES DANS LES ALPES MARITIMES

Face à l'ampleur de la catastrophe qui a touché de nombreux secteurs des Alpes-Maritimes suite au passage de la tempête Alex, le **Président de l'Association départementale des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Ain, Jean-Yves FLOCHON** invite les **collectivités Aindinoises** à témoigner de leur solidarité et à apporter leur soutien aux communes durement touchées par les intempéries de ces derniers jours.

« De nombreuses communes et petits villages des Alpes-Maritimes ont aujourd'hui besoin d'aide et l'Ain saura se montrer solidaire avec les différents territoires touchés, comme il l'a toujours été par le passé dans des situations similaires. Chacun pourra apporter la contribution de son choix mais on ne peut pas rester insensible et inactif face à ce qui touche nos collègues et les habitants de ce territoire. De nombreux maires m'ont déjà sollicité en ce sens et je ne peux que saluer leur initiative et leur souhait de venir en aide aux collectivités et aux élus mobilisés sur le terrain pour tenter d'apporter des solutions d'urgence à la population », précise Jean-Yves FLOCHON.

Les dons des communes – comme des particuliers – peuvent être versés sur un compte ouvert par l'Association départementale des Maires des Alpes-Maritimes, donc les coordonnées figurent ci-dessous, qui se chargera de collecter les dons et de les répartir entre les communes touchées par les intempéries.

Coordonnées bancaires collecte dons ADM 06

FR76 1910 6006 3600 7703 9601 842 / Code BIC AGRIFRPP891

(N° de SIRET : 483 387 288 00010)

Référence à rappeler « **Solidarité sinistrés tempête Alex** »

Pour tout contact : Françoise BOZON

Hôtel du Département - 45 Avenue Alsace Lorraine - 01000 BOURG EN BRESSE
Tel : 04 74 32 33 03 - Email : secretariat.amf01@gmail.com